ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

diabète

Question écrite n° 48385

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la mobilisation du collectif « Tous contre le diabète » demandant l'obtention du label grande cause nationale pour 2014. En effet, le diabète est une maladie grave qui touche un nombre important et croissant de personnes dans notre pays. Le diabète est la première maladie chronique, plus de trois millions de diabétiques sont diagnostiqués et traités en France, 400 nouveaux cas apparaissent chaque jour, et la liste de chiffres qui qualifient le diabète de fléau est encore longue. L'association des diabétiques de Saône-et-Loire a attiré son attention sur l'importance d'un label grande cause nationale, au vu de l'enjeu de l'information et de la sensibilisation pour cette maladie. Aussi elle lui demande les intentions du ministère en matière de prévention des risques et de santé publique concernant le diabète.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a attribué le label Grande cause nationale 2014 à l'engagement associatif le 14 février dernier. Cette candidature est portée par le « Mouvement associatif », (anciennement Conférence permanente des coordinations associatives, CPCA), qui fédère plus de 600 000 associations réunies autour d'une vingtaine d'organisations thématiques. Ce label permettra au « Mouvement associatif » d'engager une vaste campagne de sensibilisation dans les médias nationaux publics autour de l'engagement associatif afin de valoriser et promouvoir le rôle des associations et de l'engagement bénévole dans notre société. Par cette décision, le Premier ministre a ainsi souhaité soutenir les 16 millions de bénévoles associatifs, auxquels s'ajoutent 1,8 millions de salariés d'une association, engagés dans tous les domaines, dont celui de la santé. Le Premier ministre souligne néanmoins la qualité du dossier de candidature qui était porté par les acteurs associatifs de la lutte contre le diabète, fédérés par la Fédération Française des Diabétiques dans le collectif « Tous contre le diabète ». Le collectif a relevé à juste titre la nécessité d'apporter des réponses concrètes à cette épidémie et à ses complications qui frappent plusieurs millions de personnes, mais restent mal connues de la plupart des Français. Face à cette situation, le Premier ministre réaffirme l'importance d'intégrer pleinement la lutte contre le diabète à la Stratégie nationale de santé afin de renforcer l'information sur le diabète, la prévention et l'accompagnement des personnes concernées.

Données clés

Auteur : Mme Edith Gueugneau
Circonscription : Saône-et-Loire (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48385
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Premier ministre

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE48385

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 janvier 2014, page 759
Réponse publiée au JO le : 11 mars 2014, page 2299